

*Juge unique***Rôle de la séance publique du 19/11/2025 à 14h30****Président** : Monsieur GASPON**Greffière** : Madame HAUBOIS**01) N° 2502654****RAPPORTEUR : M. GASPON**

Demandeur	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RENNES	SELARL WALGENWITZ AVOCATS
Défendeur	Mme V Patricia	SKOR AVOCATS
Requête du centre communal d'action sociale de Rennes tendant, sur le fondement de l'article R. 541-6 du code de justice administrative, au sursis à l'exécution de l'ordonnance n° 2400579 du 30 septembre du juge des référés du tribunal administratif de Rennes en tant qu'il l'a condamné à verser à Mme Patricia V une provision de 24 341 euros au titre du préjudice résultant pour elle de l'accident de service survenu le 26 janvier 2019 et une provision de 8 112 euros au titre du préjudice résultant de son maintien en demi-traitement jusqu'à son reclassement à la suite de l'accident de service survenu le 26 janvier 2019		